



WELKENRAEDT

Plan stratégique transversal

2024 – 2030

Piloter l'action communale – Structurer les projets – Évaluer les résultats

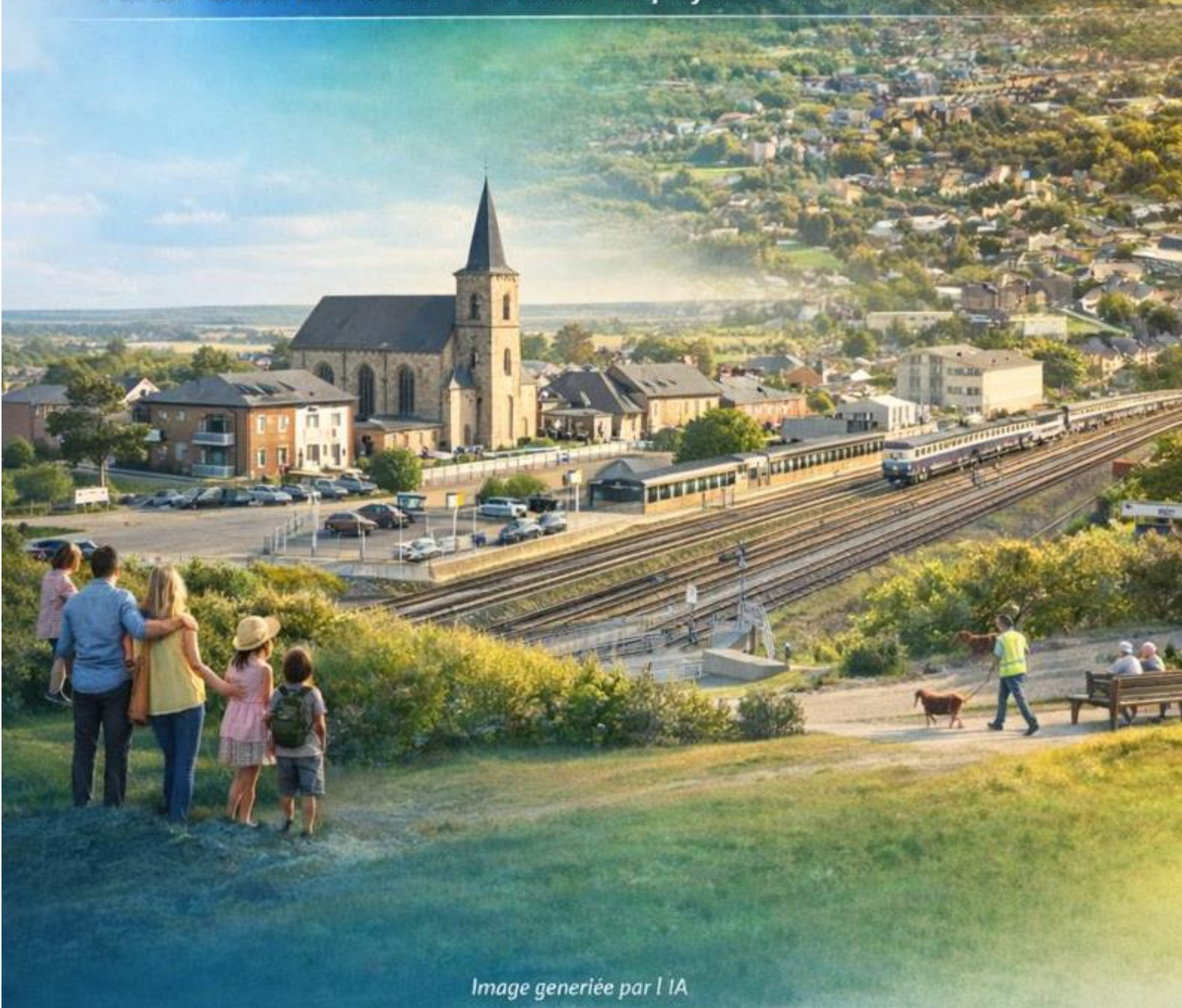


Image generiée par l IA

Introduction – Le Plan Stratégique Transversal 2024-2030

Base légale : L1123-27 §2 Code de la démocratie locale et de la décentralisation

Le **Plan Stratégique Transversal (PST) 2024-2030** de la Commune de Welkenraedt constitue la traduction opérationnelle, structurée et évolutive de la Déclaration de politique communale adoptée pour la législature le 23 janvier 2025 . Il incarne la volonté du Collège communal de doter l'administration et les élus d'une feuille de route partagée, cohérente et lisible, au service d'un développement local équilibré, durable et solidaire.

Issu directement des sept axes politiques définis dans la **Déclaration de politique communale — cadre de vie, sécurité, enfance et jeunesse, dynamisme culturel et associatif, participation citoyenne, équité sociale et modernisation administrative** — le PST organise l'action communale autour d'objectifs clairs, hiérarchisés et mesurables, inscrits dans une perspective de moyen terme. Il ne s'agit pas d'un catalogue d'intentions, mais bien d'un **outil de pilotage**, articulant vision politique, capacités administratives et ressources financières disponibles .

La philosophie du PST : gouverner, c'est choisir... et suivre

Le PST rend la feuille de route de l'administration plus lisible, plus concrète et mesurable, en identifiant clairement les projets à mener et les agents responsables de leur mise en œuvre.

Concrètement, le PST poursuit quatre finalités majeures :

1. **Donner du sens et de la cohérence à l'action communale**
En fédérant l'ensemble des politiques, plans et projets existants dans un cadre unique, le PST garantit une vision transversale et évite la juxtaposition d'actions isolées.
2. **Outils le pilotage politique et administratif**
Chaque objectif est décliné en actions identifiées, portées par des services responsables, assorties d'indicateurs et intégrées dans une programmation budgétaire réaliste.
3. **Renforcer la transparence et le dialogue avec les citoyens**
Le PST rend lisible ce que la commune entend faire, avec quels moyens et dans quels délais, favorisant ainsi la confiance, la participation citoyenne et l'appropriation collective du projet communal.
4. **Installer une dynamique évolutive et apprenante**
Par nature, le PST est un document vivant : il fait l'objet d'un suivi régulier, d'évaluations périodiques et peut être ajusté en fonction des réalités, des opportunités ou des contraintes nouvelles

Un contrat d'objectifs au service de l'intérêt général

À travers ce PST 2024-2030, la Commune de Welkenraedt se dote d'un **véritable contrat d'objectifs** entre le pouvoir politique, l'administration communale et, in fine, les citoyens.

L'Administration s'engage à proposer des pistes concrètes de mise en œuvre, à avancer de manière progressive et réaliste sur les objectifs du PST et à formuler des actions opérationnelles au fil de la mandature, certaines ne pouvant être pleinement définies dès 2025.

Elle organisera un suivi régulier avec les agents concernés afin de faire le point sur l'avancement des actions, dans une logique d'amélioration continue et non de simples bilans ponctuels limités à deux moments d'évaluation la mandature. Le PST ne peut en aucun cas se réduire à un document formel

sans portée opérationnelle.

À cette fin, le Collège désigne, pour chaque objectif, un responsable politique agissant comme « porteur de projet », chargé d'en assurer le pilotage politique et d'orienter la réflexion stratégique sur les actions à développer.

Cette démarche illustre la collaboration étroite et indispensable entre le politique et l'administration : si l'administration doit avant tout répondre aux impératifs technico-administratifs du quotidien, elle s'organisera également de manière transversale pour contribuer activement aux projets structurants. La réussite du PST repose ainsi sur une **responsabilité partagée**, fondée sur la confiance, le dialogue et l'engagement conjoint du politique et de l'administration.

L'évaluation du Plan stratégique transversal (PST) constitue un processus continu, structurant et pragmatique, destiné à mesurer l'avancement réel des objectifs politiques traduits en actions opérationnelles. Elle repose sur un suivi régulier des indicateurs de réalisation et de résultat, formalisé dans un tableau de bord partagé, permettant d'apprécier non seulement ce qui a été fait, mais surtout l'effet concret des actions sur le territoire et les services rendus aux citoyens.

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Cette évaluation comprend un bilan des synergies entre la commune et le C.P.A.S. telles que visées à l'alinéa 2.

Le **Plan stratégique transversal (PST)** de la commune est structuré de manière claire et lisible autour de **sous-axes internes et externes**, conformément aux principes de gouvernance recommandés par l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Il distingue, d'une part, un **volet interne**, consacré à l'organisation, à la modernisation et à l'efficacité de l'administration communale, et, d'autre part, un **volet externe**, dédié au développement des politiques publiques au service du territoire et des citoyens. L'ensemble du PST s'articule en **105 objectifs opérationnels**, directement issus des axes de la Déclaration de politique communale, qui constituent la traduction concrète des ambitions politiques de la mandature. Ces objectifs sont appelés à se décliner, de manière évolutive et pragmatique, en un nombre plus important **d'actions hiérarchisées, budgétisées et planifiées**, mises en œuvre progressivement sur l'ensemble de la législature, afin de garantir à la fois cohérence stratégique, capacité d'exécution et suivi rigoureux des résultats.

VOLET INTERNE

18 objectifs définis en :

AXE A - ÊTRE une administration moderne qui optimise son organisation interne et s'appuie sur la communication et la digitalisation pour offrir un service public efficient

Ce volet vise à renforcer l'organisation et la performance interne de l'administration communale, en sécurisant les procédures, en réorganisant les espaces et en structurant les fonctions. Il met l'accent sur la professionnalisation via la réforme de la fonction publique, la modernisation de la gestion RH et la clarification des collaborations. Il développe les outils numériques et la communication, tant interne qu'externe, pour améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité du service public.

Axe B – ÊTRE une administration qui favorise la participation citoyenne et s'engage pour une gestion durable et moderne

Ce volet affirme la volonté d'associer les citoyens aux décisions locales et de renforcer la transparence de l'action publique. Il intègre également la transition énergétique à travers un cadastre et des rénovations ciblées, ainsi qu'une gestion durable des espaces verts, pour une administration à la fois participative et respectueuse de l'environnement

VOLET EXTERNE

AXE 1 : Etre une commune où il fait bon vivre, dans un cadre de vie agréable, propre et en toute sécurité, tout en préservant les ressources existantes.

43 objectifs définis en :

- Axe 1 – Cadre de vie
- Axe 1 – Logement
- Axe 1 – Mobilité
- Axe 1 – Energie
- Axe 1 – Propreté & Sécurité
- Axe 1 – Environnement

Cet axe vise à garantir un cadre de vie de qualité en renforçant l'urbanisme et le logement, en développant une mobilité durable et en améliorant les infrastructures publiques. Il intègre aussi la transition énergétique, la sécurité des espaces, la propreté, la gestion différenciée des espaces verts et la lutte contre les déchets, afin de construire un territoire attractif, sûr et respectueux de l'environnement

AXE 2 : Etre une commune qui favorise l'accès à la culture, au sport, à l'éducation et aux loisirs pour tous les âges.

15 objectifs définis en :

- Axe 2 – Enfance et Jeunesse
- Axe 2 – Enseignement
- Axe 2 – Culture
- Axe 2 – Sport

Cet axe place l'enfance et la jeunesse, en particulier, au cœur de l'action communale. Il vise à développer des infrastructures adaptées et accessibles, à enrichir l'offre extrascolaire, culturelle et sportive, et à promouvoir la santé, l'apprentissage et la participation active des jeunes à la vie locale. Il traduit une ambition claire : offrir à chaque enfant et à chaque jeune, ainsi qu'à tout citoyen, ainsi

qu'à tout citoyen, un cadre stimulant, inclusif et sécurisé, propice à leur développement, à leur autonomie et à leur engagement citoyen.

Axe 3 - Etre une commune solidaire et inclusive, attentive à la santé, aux aînés et à la cohésion sociale

16 objectifs définis en :

Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés

Cet axe renforce la solidarité locale et l'autonomie des habitants en garantissant un accès équitable aux services sociaux, sanitaires et intergénérationnels. Il lutte contre l'isolement, soutient les aidants, développe l'inclusion numérique et favorise l'égalité des chances pour tous les publics. En mobilisant l'ensemble des partenaires locaux, il fait de la cohésion sociale un levier d'épanouissement pour toute la communauté.

Axe 4 – Être une commune qui mise sur l'économie de proximité et la mise en valeur de son patrimoine rural et touristique

6 objectifs définis en :

Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité

Cet axe vise à renforcer l'économie de proximité en soutenant les commerçants, les producteurs locaux, les entreprises et l'Agence de Développement Local, tout en stimulant un dialogue régulier avec les forces vives du territoire. Il développe l'attractivité touristique et rurale via un calendrier d'événements coordonné, des infrastructures adaptées et des réseaux cyclables et pédestres renforcés. Il valorise la ruralité et les circuits courts en soutenant l'agriculture locale et les marchés de proximité pour une commune dynamique et accueillante.

Axe 5 – Être une commune qui gère ses finances avec rigueur, transparence et responsabilité

6 objectifs définis en :

Axe 5 – Finances

Cet axe vise à assurer une gestion financière saine, transparente et efficiente, garantissant l'équilibre budgétaire et la maîtrise de l'endettement. Il s'appuie sur l'optimisation des ressources, la recherche de financements externes et une allocation équitable des moyens, au service de l'intérêt général.

AXE 1 : Etre une commune où il fait bon vivre, dans un cadre de vie agréable, propre et en toute sécurité, tout en préservant les ressources existantes.							
Cet axe vise à garantir un cadre de vie de qualité en renforçant l'urbanisme et le logement, en développant une mobilité durable et en améliorant les infrastructures publiques. Il intègre aussi la transition énergétique, la sécurité des espaces, la propreté, la gestion différenciée des espaces verts et la lutte contre les déchets, afin de construire un territoire attractif, sûr et respectueux de l'environnement							
Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	Av3	Av6	Commentaire
Axe 1 – Cadre de vie	O.1.1 Réaliser un schéma de développement communal	Établir un document stratégique d'aménagement pour préserver le caractère rural et semi-rural et répondre aux défis	Renaud KALBUSCH	1	Projet finalisé	Projet finalisé	Depend subside Région
Axe 1 – Cadre de vie	O.1.2 Élaborer une note d'orientation logement	Rédiger une note fixant des lignes directrices pour la division de logements.	Renaud KALBUSCH	Note disponible	Validée Collège	Diffusée	Action interne peu coûteuse

Chaque **axe stratégique** du Plan stratégique transversal est **identifié par une numérotation ou une lettre** (ex. **Axe 1**) et fait l'objet d'une **présentation structurée sous forme de feuilles ("sheets") dans un tableur Excel**, constituant l'outil central de pilotage et de suivi du PST.

Pour l'**Axe 1 – Être une commune où il fait bon vivre, dans un cadre de vie agréable, propre et en toute sécurité, tout en préservant les ressources existantes**, chaque objectif est **sous-numéroté** (ex. O.1.1, O.1.2, ...) et documenté de manière homogène. Il comprend :

- une **brève explication** de l'enjeu poursuivi ;
- un **objectif clairement formulé** et une **description synthétique** des résultats attendus ;
- l'**identification du responsable de projet** et du **porteur de projet**, garantissant une gouvernance claire et une responsabilité opérationnelle ;
- un ou plusieurs **indicateurs de suivi**, permettant une évaluation factuelle de l'avancement.

L'état d'avancement de chaque objectif est **mesuré à deux échéances clés** :

- **à 3 ans (A+3 – 2027)**, correspondant à une évaluation intermédiaire de la mandature ;
- **à 6 ans (A+6 – 2030)**, correspondant à l'évaluation finale du PST.

Ces évaluations sont complétées par un **statut d'avancement** et un **champ de commentaires**, afin de contextualiser les résultats, d'identifier les écarts éventuels et, le cas échéant, d'ajuster les actions programmées. Cette structuration garantit un **pilotage lisible, mesurable et évolutif** de l'Axe 1 tout au long de la mandature, au service d'un cadre de vie de qualité pour les citoyens.

Volet INTERNE

AXE A - ÊTRE une administration moderne qui optimise son organisation interne et s'appuie sur la communication et la digitalisation pour offrir un service public efficient

Ce volet vise à renforcer l'organisation et la performance interne de l'administration communale, en sécurisant les procédures, en réorganisant les espaces et en structurant les fonctions. Il met l'accent sur la professionnalisation via la réforme de la fonction publique, la modernisation de la gestion RH et la clarification des collaborations. Il développe les outils numériques et la communication, tant interne qu'externe, pour améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité du service public.

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
A - Volet interne	A.1 – Formaliser et sécuriser les procédures internes	Rédiger et mettre à jour des fiches de procédures pour assurer continuité de service, qualité et résilience en cas d'absence d'agents	Jean-Luc NIX	nb de procédures critiques couvertes	35	70	Permet aussi d'améliorer l'accueil des nouveaux agents
A - Volet interne	A.2 – Réorganiser les espaces administratifs	Réaliser une étude patrimoniale et planifier la réorganisation spatiale des bureaux (incluant Maison rue de l'École 4)	Jean-Luc NIX	Rapport d'étude validé	Réalisation de l'Etude	Finalisé	En partenariat avec ECETIA
A - Volet interne	A.3 – Créer une cellule « Marchés publics »	Mise en place d'une équipe dédiée à la gestion des marchés publics pour renforcer la conformité et l'efficacité	Eddy DEMONCEAU	Cellule créée (Oui/Non)	Oui	Oui	Action prioritaire pour sécuriser la commande publique
A - Volet interne	A.4 – Définir la collaboration avec l'ASBL Chapitowel	Clarifier le cadre et les modalités de coopération entre l'administration et l'ASBL Chapitowel	Eddy DEMONCEAU	Convention formalisée (Oui/Non)	Oui	Oui	consultation juridique externe nécessaire

A - Volet interne	A.5 – Développer le rôle du CODIR	Définir missions, responsabilités et rituels de fonctionnement du Comité de direction	Jean-Luc NIX	Réunions CODIR/an	8	12	CODIR = outil de pilotage interne
A - Volet interne	A.6 – Structurer l'organigramme et les profils de fonction	Réaliser un organigramme à jour et définir les profils de fonctions types	Jean-Luc NIX	Organigramme validé (Oui/Non)	oui	oui	
A - Volet interne	A.7 – Implémenter la réforme de la fonction publique	Adapter l'administration au nouveau cadre réglementaire (recrutement, évaluation, statuts)	Jean-Luc NIX	% agents couverts par un processus conforme	80 %	100 %	Dépend du timing régional
A - Volet interne	A.8 – Développer la politique RH (formation, évaluation, bien-être)	Mettre en place un plan de formation, un système d'évaluation, une stratégie de bien-être au travail (harcèlement, discriminations...)	Jean-Luc NIX	% agents couverts par évaluation et formation annuelle	80 %	100 %	Inclut prévention et personne de confiance
A - Volet interne	A.9 – Organiser la communication interne	Développer un intranet communal et fluidifier les échanges entre services	Jean-Luc NIX	Intranet en place (Oui/Non)	Oui	Oui	Mesure attendue par agents
A - Volet interne	A.10 – Renforcer les compétences numériques internes	Assurer la formation continue de l'agent IT et former les agents aux nouveaux outils, définir des référents IA	Eddy DEMONCEAU	% agents adm. formés aux outils numériques de base	60%	100 %	Objectif lié à la transformation digitale
A - Volet interne	A.11 – Mettre en œuvre un plan d'investissement IT	Plan annuel d'équipement (réseau, téléphonie, matériel, logiciels métiers), cybersécurité et signature électronique	Eddy DEMONCEAU	Plan adopté (Oui/Non)	Actualisé	Actualisé	partiellement tributaire du timing d'autres services, prestataires

A - Volet interne	A.12 – Déployer les outils digitaux pour les usagers	Étendre e-guichet, e-Box, Payconic, wifi public gratuit	Eddy DEMONCEAU	nb de nouveaux outils ou technologies	3	6	y compris actualisées
A - Volet interne	A.13 – Moderniser la communication externe	Refondre le site communal, créer une page Instagram, newsletter, agenda numérique, écrans publics	Martin PETIT	Nombre de canaux modernisés	2/5	5/5	
A - Volet interne	A.14 – Informer en amont et améliorer la transparence	Informar habitants sur travaux, renouveler la brochure d'accueil, publier budgets de manière pédagogique	Martin PETIT	Nombre de projets réalisés	2	4	Renforce lien de confiance avec citoyens
A - Volet interne	A.15 – Mariages en lieux publics	Offrir aux futurs époux la possibilité de célébrer leur mariage dans un lieu public communal	Laurence XHONNEUX	% de mariages célébrés hors maison communale (à la demande)	5%	8%	Service innovant, renforce l'image moderne de la commune. 2024 : 36 (2;3)

Axe B – ÊTRE une administration qui favorise la participation citoyenne et s'engage pour une gestion durable et moderne

Ce volet affirme la volonté d'associer les citoyens aux décisions locales et de renforcer la transparence de l'action publique. Il intègre également la transition énergétique à travers un cadastre et des rénovations ciblées, ainsi qu'une gestion durable des espaces verts, pour une administration à la fois participative et respectueuse de l'environnement

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
B - Volet interne	B.1 – Participation citoyenne	Mettre en place des dispositifs de participation citoyenne (boîte à idées, sondages, enquêtes,	Martin PETIT	Nombre de dispositifs actifs	6	8	Intégration progressive pour élargir l'implication

		rencontres de quartier, conseil des jeunes, budget participatif)					
B - Volet interne	B.2 – Cadastre énergétique	Optimiser le cadastre énergétique et la comptabilité énergétique des bâtiments communaux	Martin PETIT	Cadastre énergétique réalisé	Actualisé	Actualisé	Base essentielle pour les quick wins
B - Volet interne	B.3 – Entretien et rénovation des bâtiments	Mettre en place un plan d'actions d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux (Quickwins)	Maxime PINCKAERS	Nombre d'actions Quickwins menées	8	12	Inclut isolation, petits travaux rapides et ciblés

Volet EXTERNE

AXE 1 : Être une commune où il fait bon vivre, dans un cadre de vie agréable, propre et en toute sécurité, tout en préservant les ressources existantes.

Cet axe vise à garantir un cadre de vie de qualité en renforçant l'urbanisme et le logement, en développant une mobilité durable et en améliorant les infrastructures publiques. Il intègre aussi la transition énergétique, la sécurité des espaces, la propreté, la gestion différenciée des espaces verts et la lutte contre les déchets, afin de construire un territoire attractif, sûr et respectueux de l'environnement

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
Axe 1 – Cadre de vie	O.1.1 Réaliser un schéma de développement communal	Établir un document stratégique d'aménagement pour préserver le caractère rural et semi-rural et répondre aux défis démographiques.	Renaud KALBUSCH	Schéma validé par le Conseil	Projet finalisé	Schéma adopté	Dépend subsides Région
Axe 1 – Cadre de vie	O.1.2 Élaborer une note d'orientation logement	Rédiger une note fixant des lignes directrices pour la division de logements.	Renaud KALBUSCH	Note disponible	Validée Collège	Diffusée	Action interne peu coûteuse
Axe 1 – Cadre de vie	O.1.3 Élaboration d'un guide communal d'urbanisme	Concevoir un guide pratique d'urbanisme pour les habitants et promoteurs.	Renaud KALBUSCH	Guide publié	Rédaction	Adoption	Retard possible faute de ressources internes
Axe 1 – Cadre de vie	O.1.4 Installation mobilier urbain fonctionnel et esthétique	Installer du mobilier urbain de qualité dans les espaces publics (bancs, signalétique, équipements durables).	Maxime PINCKAERS	Nb équipements installés	50% des sites	100% réalisé	Priorité espaces publics centraux

Axe 1 – Logement	O.1.5 Lutter contre les logements insalubres	Renforcer la lutte contre les logements indignes via permis de location et arrêtés.	Jean-Luc NIX	Nb permis refusés ou arrêtés pris	10 cas traités	20 cas traités	Dépend coordination urbanisme/CPAS
Axe 1 – Logement	O.1.6 Créer un guichet d'alerte insalubrité	Mettre en place un guichet pour signaler les cas de logements insalubres.	Natacha MOSSOUX	Guichet opérationnel	Fonctionnel	Opérationnel pérenne	Simple à mettre en œuvre
Axe 1 – Logement	O.1.7 Réquisition des immeubles abandonnés	Utiliser la procédure de réquisition douce pour les immeubles abandonnés.	Jean-Luc NIX	Nb immeubles réquisitionnés	0 réquisition	1 réquisition	Procédure complexe
Axe 1 – Logement	O.1.8 Informer la population sur primes logement	Informar les citoyens sur primes et incitants disponibles pour rénover leur logement.	Natacha MOSSOUX	Nb campagnes info/an	3 campagnes	6 campagnes	Communication renforcée nécessaire
Axe 1 – Mobilité	O.1.9 Réaliser un plan communal de mobilité	Élaborer et adopter un plan communal de mobilité durable.	Martin PETIT	Plan validé	Projet plan validé	Adoption par Conseil	Étude financée par subsides
Axe 1 – Mobilité	O.1.10 Améliorer signalisation zones sensibles	Repenser la signalisation et le marquage autour de la Place et dans le centre de Welkenraedt (intersections, écoles, gare).	Martin PETIT	Nb de rues et passages analysés	3	6	Action rapide et visible
Axe 1 – Mobilité	O.1.11 Développer infrastructures cyclables et piétonnes	Étendre les infrastructures cyclables et piétonnes pour favoriser la mobilité douce.	Martin PETIT	Km pistes créées	5 km	10 km	Dépend financements régionaux
Axe 1 – Mobilité	O.1.12 Négociation SNCB pour parkings/trottoirs	Conclure des accords avec la SNCB sur l'aménagement de ses terrains (parkings, trottoirs).	Martin PETIT	Accords conclus	Accord partiel	Accord implémenté	Dépend acteurs externes
Axe 1 – Mobilité	O.1.13 Mettre en place un plan de	Élaborer un plan pour organiser les déplacements	Laurence XHONNEUX	Plan scolaire adopté	Plan validé	Bus communal acquis	Investissement conséquent

	déplacement scolaire	scolaires, éventuellement via un bus communal.					
Axe 1 – Mobilité	O.1.14 Participer à la semaine de la mobilité	Organiser la participation communale à la semaine européenne de la mobilité.	Martin PETIT	Participation annuelle	3 éditions	6 éditions	Événement annuel facile à pérenniser
Axe 1 – Mobilité	O.1.15 Aménager des parkings complémentaires	Créer des parkings afin de désengorger les centres.	Martin PETIT	Nb places créées	25 places	50 places	Dépend acquisition terrains
Axe 1 – Mobilité	O.1.16 Développer une offre de mobilité partagée	Développer et structurer des solutions de mobilité partagée (covoiturage, vélos ou véhicules partagés) afin de réduire la dépendance à la voiture individuelle et d'améliorer l'accessibilité durable sur le territoire communal.	Martin PETIT	Nb de solutions créés	2 solutions	4 solutions	Diversifier l'offre avec des prestataires externes
Axe 1 – Mobilité	O.1.17 Développer l'offre de bornes de recharges électriques	Déployer un réseau cohérent de bornes de recharge pour vélos électriques et véhicules automobiles.	Martin PETIT	Nb de bornes supplémentaires	5 bornes	10 bornes	En collaboration avec prestataires externes
Axe 1 – Energie	O.1.18 Répondre appels POLLEC et recruter agent énergie	Répondre aux appels à projets POLLEC et recruter un agent POLLEC.	Martin PETIT	Agent recruté	Agent engagé	Mission pérenne	Financement externe disponible
Axe 1 – Energie	O.1.19 Finaliser éclairage LED 100%	Achever la conversion de l'éclairage public en LED.	Martin PETIT	% luminaires convertis	100%	100%	Travaux en cours
Axe 1 – Energie	O.1.20 Créer une communauté d'énergie locale	Mettre en place une communauté énergétique locale basée sur l'énergie solaire.	Martin PETIT	Nb bâtiments raccordés	5 bâtiments	10 bâtiments	Nécessite cadre légal et technique

Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.21 Former agents constatateurs	Former les agents constatateurs pour renforcer la propreté et la sécurité.	Jean-Luc NIX	Nb agents formés	2 agents	2 agents	Formation continue
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.22 Déployer plan caméras	Installer des caméras supplémentaires sur le territoire communal pour augmenter la sécurité de l'espace public.	Jean-Luc NIX	Nb caméras installées	15	20	Investissement pluriannuel
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.23 Relancer partenariats PLP	Relancer les Partenariats Locaux de Prévention entre citoyens et police.	Jean-Luc NIX	Nb quartiers impliqués	2 quartiers	3 quartiers	Dépend mobilisation citoyenne
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.24 Mettre en place plan local propreté	Élaborer un plan global pour améliorer la propreté publique.	Martin PETIT	Plan validé	Plan adopté	Suivi annuel	Implique coordination multi-services
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.25 Augmenter les contrôles et sanctions	Augmentation des contrôles et renforcement des sanctions contre la délinquance environnementale (dépôts sauvages et incivilités).	Jean-Luc NIX	Nb contrôles/an	60 contrôles	120 contrôles	Nécessite plus d'agents constatateurs, le contrôle comporte l'avertissement écrit, le procès-verbal (zone d'ombre quand personne non identifiable: non mesuré).
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.26 Déployer des caméras dans les zones sensibles	Mise en place de caméras de surveillance sur zones sensibles (ex: Rue Gretry). (O.1.21)	Jean-Luc NIX	Nb caméras installées	5	10	Budget limité pour maintenance
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.27 Intégrer une application de signalement	Étude d'une application mobile ou ligne directe pour signaler infractions environnementales.	Martin PETIT	Application opérationnelle	Déployée	Pleine utilisation	Besoin ressources techniques

Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.28 Création d'un parc canin	Étudier la création d'un parc canin via sondage/public et associations canines.	Martin PETIT	Étude réalisée	Projet validé	Parc réalisé	Nécessite consensus local
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.29 Augmenter les tournées de nettoyage	Augmenter la fréquence des tournées de nettoyage dans zones sensibles (parcs, places, rues commerçantes).	Jean-Luc NIX	Nb tournées en plus/an	30	60	Renfort équipes déjà programmé
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.30 Implanter du matériel adapté	Implantation de mobiliers urbains adaptés pour limiter les déchets.	Maxime PINCKAERS	Nb équipements installés	30	60	Intégré au PPI mobilier urbain
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.31 Sensibiliser	Organisation de journées citoyennes de nettoyage et campagnes de sensibilisation.	Martin PETIT	Nb journées/an	6	12	Mobilisation citoyenne forte
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.32 Enfouir des bulles à verres	Enfouissement des bulles à verre avec programmation pluriannuelle.	Martin PETIT	Nb sites à bulles enfouies	0	1	Investissement lourd et long terme
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.33 Installer le modèle de tri sélectif	Remplacement progressif des poubelles publiques par des modèles sélectifs + campagnes pédagogiques.	Martin PETIT	Nb poubelles sélectives	10	25	Nécessite sensibilisation forte et investissement conséquent, lieu selon densité/fréquentation
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.34 Encadrer les événements publics	Obligation points de tri lors d'événements publics (poubelles mobiles, ambassadeurs tri).	Jean-Luc NIX	% événements équipés	60%	100%	Facile à imposer par règlement communal
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.35 Développer nos cimetières	Définition d'une stratégie pluriannuelle pour nos trois cimetières : dont réaligement les tombes du cimetière Rue de l'Yser, réfection du mur Croix,	Maxime PINCKAERS	Nb de projets	3	6	Investissements conséquents

		démolition tombes Croix/Henri-Chapelle, verdurisation Croix/Henri- Chapelle, fleurissement Croix/Henri-Chapelle, cartographie des cimetières, dénomination des zones, pelouse de dispersion à Henri-Chapelle					
Axe 1 – Propreté & Sécurité	O.1.36 Règlementer nos sépultures	Actualisation du règlement communal	Maxime PINCKAERS	Règlement validé	Adoption	Implémentation	En Wallonie, les règlements funéraires (sépultures) sont communaux mais encadrés par la loi belge
Axe 1 – Environnement	O.1.37 Renforcer végétalisation espaces publics	Augmenter la présence de végétation dans les espaces publics.	Martin PETIT	Nb sites aménagés	5 sites	10 sites	Financement via subsidés
Axe 1 – Environnement	O.1.38 Obtenir label Wallonie en fleurs	Candidater et obtenir le label régional « Wallonie en fleurs ».	Martin PETIT	Label obtenu	Évaluation	Label	Processus long et exigeant
Axe 1 – Environnement	O.1.39 Gestion différenciée espaces verts	Étendre la gestion différenciée à de nouveaux espaces verts.	Martin PETIT	Nb espaces verts supplémentaires	2	3	Déjà en cours (déjà 50% sous gestion différenciées)
Axe 1 – Environnement	O.1.40 S'inscrire dans les contrats de rivières	Signer et mettre en œuvre un contrat de rivières.	Martin PETIT	Signature contrat	Contrat signé	Mise en œuvre	Partenaires multiples - Contrats déjà existant
Axe 1 – Environnement	O.1.41 Investir dans assainissement eaux usées	Réaliser des investissements en assainissement via droit de tirage et PPI.	Jean-Luc NIX	Nb projets financés	1 projet	2 projets	Droit de tirage et PPI - dépend SPW

Axe 1 – Environnement	O.1.42 Mettre en œuvre Plan INO anti-inondations	Mettre en œuvre le Plan INO pour limiter les risques d'inondations.	Jean-Luc NIX	Montants investis	4 projets	5 projets	Investissements lourds
Axe 1 – Environnement	O.1.43 Déployer politique zéro déchet	Sensibiliser et accompagner citoyens et services vers l'objectif zéro déchet.	Martin PETIT	Nb actions menées/an	3	6	Changement de comportements
Axe 1 – Environnement	O.1.44 Lutter contre la faune et la flore invasive	Prévenir l'introduction, détecter précocement et réduire de manière mesurable la présence des espèces envahissantes animales et végétales sur le territoire communal, afin de protéger la biodiversité locale, en coordination avec les acteurs régionaux compétents. (Ratons laveurs, frelon asiatique, ...)	Martin PETIT	Nb (Nombre de sites/cas traités)	15	30	En collaboration avec le SPW, indicateur variable selon les cas

AXE 2 : Etre une commune qui favorise l'accès à la culture, au sport, à l'éducation et aux loisirs pour tous les âges.

Cet axe place l'enfance et la jeunesse, en particulier, au cœur de l'action communale. Il vise à développer des infrastructures adaptées et accessibles, à enrichir l'offre extrascolaire, culturelle et sportive, et à promouvoir la santé, l'apprentissage et la participation active des jeunes à la vie locale. Il traduit une ambition claire : offrir à chaque enfant et à chaque jeune, , ainsi qu'à tout citoyen, ainsi qu'à tout citoyen, un cadre stimulant, inclusif et sécurisé, propice à leur développement, à leur autonomie et à leur engagement citoyen.

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
Axe 2 – Enfance et Jeunesse	O.2.1 Doter la commune d'infrastructures de l'enfance et de la jeunesse	Permettre au Centre J de disposer de locaux plus centraux et accessibles.	Maxime PINCKAERS	Locaux attribués	Déménagement	/	Nécessite acquisition ou partenariat
Axe 2 – Enfance et Jeunesse	O.2.2 Développer les infrastructures de jeux	Aménager deux grandes plaines de jeux modernes, accessibles et sécurisées, avec gestion et entretien à long terme.	Laurence XHONNEUX	Nb plaines créées/rénovées	2	2	Financement selon provision
Axe 2 – Enfance et Jeunesse	O.2.3 Développer des initiatives locales	Mise en place de cycles réguliers de conférences et d'actions de sensibilisation sur les réseaux sociaux et le harcèlement scolaire.	Natacha MOSSOUX	Nb conférences/an	6	12	En partenariat avec écoles et police
Axe 2 – Enfance et Jeunesse	O.2.4 Réactiver la participation des jeunes	Réactiver le Conseil des ados et encourager leur implication dans la vie locale.	Maxime PINCKAERS	Conseil relancé	Actif régulier	Participation pérenne	Suivi par Centre J
Axe 2 – Enfance et Jeunesse	O.2.5 Développer	Élargir et améliorer les stages extrascolaires en partenariat avec des opérateurs locaux.	Laurence XHONNEUX	Nb stages/an/communaux suppl.	10	20	y inclus en partenariat,

	l'offre extrascolaire						et nouveaux partenariats
Axe 2 – Enfance et Jeunesse	O.2.6 Doter la commune de moyens nécessaires	Analyser l'opportunité d'acquérir un bus communal pour soutenir les activités scolaires et sociales.	Laurence XHONNEUX	Etude réalisée	Décision prise	Bus en service	Sous réserve de financement
Axe 2 – Enseignement	O.2.7 Promouvoir la santé et l'alimentation saine	Mettre en place une démarche concertée avec les écoles pour promouvoir l'alimentation locale et équilibrée.	Laurence XHONNEUX	Nb initiatives dans nos deux écoles	16	40	Ateliers, repas quotidiens
Axe 2 – Enseignement	O.2.8 Renforcer l'apprentissage linguistique	Promouvoir l'apprentissage des langues étrangères dans les écoles communales.	Laurence XHONNEUX	Nb projets linguistiques	3	6	Appui pédagogique nécessaire
Axe 2 – Enseignement	O.2.9 Soutenir l'Académie Hubert Keldenich	Maintenir et soutenir l'Académie dans ses activités culturelles et éducatives.	Laurence XHONNEUX	Nb activités/an	10	20	Partenariat FWB et autres communes, financement sain
Axe 2 – Culture	O.2.10 Doter la commune d'infrastructures culturelles	Soutenir le Centre culturel dans sa reconnaissance par la FWB et élaborer une stratégie à long terme.	Eddy DEMONCEAU	Reconnaissance FWB obtenue	Reconnaissance	Suivi pluriannuel	Dépend de la FWB
Axe 2 – Culture	O.2.11 Développer la lecture publique	Renforcer la bibliothèque et la ludothèque avec un espace « Place aux livres » extérieur.	Laurence XHONNEUX	Nb jours/an/offre réalisée	40 jours	70 jours	ressources humaines nécessaires
Axe 2 – Culture	O.2.12 Planifier une salle polyvalente	Construire une salle polyvalente pour les associations et activités festives.	Eddy DEMONCEAU	Projet validé	étudié/planifié	validé	Investissement financier majeur -

							construction post 2030
Axe 2 – Culture	O.2.13 Optimaliser les partenariats culturels	Soutenir les archives « mémoires de la commune » et les associations patriotiques, cinéma en plein air, festival, fresques, expositions, mérites culturels.	Martin PETIT	Nb projets partenariaux	8	15	En collaboration avec Centre culturel, GAL, associations
Axe 2 – Sport	O.2.14 Doter la commune d'infrastructur es sportives	Créer ou développer des infrastructures sportives (tumbling, piscine, tennis, skate park, agora multisports) avec partenaires.	Renaud KALBUSCH	Nb nouvelles infrastructures	1	3	Nécessite subsidés et cofinanceme nt
Axe 2 – Sport	O.2.15 Développer les initiatives sportives locales	Organiser une journée sportive inter-écoles et créer de nouveaux stages sportifs.	Renaud KALBUSCH	Nb activités/an	8	12	Soutien clubs sportifs

Axe 3 - Etre une commune solidaire et inclusive, attentive à la santé, aux aînés et à la cohésion sociale

Cet axe renforce la solidarité locale et l'autonomie des habitants en garantissant un accès équitable aux services sociaux, sanitaires et intergénérationnels. Il lutte contre l'isolement, soutient les aidants, développe l'inclusion numérique et favorise l'égalité des chances pour tous les publics. En mobilisant l'ensemble des partenaires locaux, il fait de la cohésion sociale un levier d'épanouissement pour toute la communauté.

Les actions reprises dans le présent axe s'inscrivent en complémentarité directe avec celles prévues dans le Plan stratégique transversal (PST) du CPAS. Elles visent à renforcer la cohérence de l'action publique locale, à éviter les doublons et à assurer une articulation efficace entre les interventions communales et sociales, dans une logique de partenariat, de transversalité et de lisibilité pour les citoyens.

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.1 Développer l'Espace public numérique	Assurer l'Espace Public Numérique (EPN) et former des médiateurs numériques pour l'inclusion (jeunes, aînés, publics fragiles).	Natacha MOSSOUX	EPN opérationnel + nb de séances/mois	EPN ouvert, 6 séances/mois	EPN pérenne, 12 séances/mois	Synergie possible avec bibliothèque, CPAS et CCW
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.2 Assurer le bien-être des seniors	Rompre la solitude via activités adaptées (cafétéria Maison de repos Da Vinci), rencontres intergénérationnelles, participation au folklore local,	Natacha MOSSOUX	Nb activités senior/an	24	36	Coordination MR Da Vinci, Centre J, associations, et CCCA

		organiser la fêtes des Aînés					
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.3 Assurer la continuité des actions pour les seniors	Rencontrer les responsables du Temps de Vivre pour péreniser leurs actions	Natacha MOSSOUX	Nb de rencontres de travail	3	6	Les responsables ne sont plus que 4, souhait de préserver les actions de l'association
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.4 Maintien à domicile et aidants proches	Soutenir les soins et aides à domicile, les aidants proches, et les initiatives de solidarité de voisinage contre l'isolement.	Natacha MOSSOUX	Nb d'initiatives aidées /an	6	12	ex. Maison médicale; guichet unique info (site internet)
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.5 Structurer un dialogue régulier et opérationnel avec les médecins	Rencontre avec les médecins de l'AGEF (évaluation - convention)	Natacha MOSSOUX	Nb de rencontres de travail	2	4	Association des Généralistes de l'Est Francophone de Belgique
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.6 Dépistage mobile (car provincial)	Faciliter et informer sur les passages du car provincial de dépistage; campagne de communication ciblée.	Natacha MOSSOUX	Nb passages/an + taux de participation	2 passages, >50% participation	4 passages, >50% participation	Avec Province et médecins traitants
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.7 Locaux de santé (poste de garde/ONE)	Mettre des locaux communaux à disposition pour le poste de garde et les consultations ONE.	Natacha MOSSOUX	Locaux mis à disposition (oui/non) + nb créneaux	Contrat signé	Service pérennisé	Nb de consultations ONE à vérifier
Axe 3 – Actions sociales,	O.3.8 Renforcer l'information et la sensibilisation des	Sensibiliser les citoyens et relayer les	Natacha MOSSOUX	Nb de publicaiton "santé"	12	24	Limite RGPD (Adresses médecins etc..)

Santé et Aînés	citoyens aux enjeux de santé publique	actions de prévention à la santé					
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.8 Politique transversale du handicap	Analyser l'impact des décisions pour les personnes à besoins spécifiques (administratif, accessibilité, financier) et adapter en conséquence.	Natacha MOSSOUX	Audit annuel + nb d'adaptations réalisées	1er audit, 10 adaptations	Audit annuel, 30 adaptations	Inclure clauses d'accessibilité dans marchés
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.9 Garantir une information claire, accessible aux personnes en situation de handicap	Redesigner une personne de contact pour HANDICONTACT et communiquer régulièrement le nom et le rôle	Natacha MOSSOUX	Désignation et nb d'informations publiées	désigné, 3 informations	6 informations	Agent formé
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.10 Label Handycity	Relancer la candidature de la commune au label « Handycity » et mettre en œuvre le plan d'actions associé.	Natacha MOSSOUX	Dossier déposé / Label obtenu	Suivi du dossier	Label obtenu	En lien avec politique accessibilité (O.3.8)
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.11 Plan de Cohésion Sociale (PCS)	Maintenir, actualiser, relancer la candidature pour un nouvel le Plan de cohésion sociale (PCS)	Natacha MOSSOUX	PCS validé + nb actions actives	(≥10 actions), nouveau PCS	PCS pérenne	Financement régional à sécuriser
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.12 Aide au permis de conduire	Mettre en place un service d'aide au permis théorique et pratique pour	Natacha MOSSOUX	Nb bénéficiaires/an + taux de réussite	15	30	Partenariat Amo Latitude J, Centre J

		l'insertion socio-professionnelle.					
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.13 Semaine intergénérationnelle	Programme structuré d'activités intergénérationnelles sur une semaine avec écoles, MR/MRS, associations locales, CCCA, CCE, Centre J	Natacha MOSSOUX	Édition organisée/an	1	4	Événement annuel
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.14 Fête des familles	Organisation d'une fête des familles rassemblant toutes les générations autour d'animations ludiques et culturelles.	Laurence XHONNEUX	Édition organisée/an	1	2	Jeunes parents de la commune
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.15 Rencontre Conseil enfants/Conseil aînés/Centre J	Rencontre annuelle conjointe pour débattre et partager des idées ou projets communs.	Natacha MOSSOUX	Réunions tenues	2	5	Institutionnaliser dans l'agenda communal
Axe 3 – Actions sociales, Santé et Aînés	O.3.16 Etre partenaire des actions du CCCA	Renforcer le partenariat avec le CCCA afin d'assurer la continuité, la visibilité et la valorisation de ses actions au bénéfice des aînés, notamment par une information régulière et ciblée	Natacha MOSSOUX	Nb d'actions soutenues	5	10	Tributaire du nb d'actions élaborées par le CCCA (ex. Boîte senior focus)

Axe 4 – Être une commune qui mise sur l'économie de proximité et la mise en valeur de son patrimoine rural et touristique

Cet axe vise à renforcer l'économie de proximité en soutenant les commerçants, les producteurs locaux, les entreprises et l'Agence de Développement Local, tout en stimulant un dialogue régulier avec les forces vives du territoire. Il développe l'attractivité touristique et rurale via un calendrier d'événements coordonné, des infrastructures adaptées et des réseaux cyclables et pédestres renforcés. Il valorise la ruralité et les circuits courts en soutenant l'agriculture locale et les marchés de proximité pour une commune dynamique et accueillante.

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité	O.4.1 Accessibilité et stationnement	Garantir l'accessibilité aux centres et préserver la gratuité du parking, sensibiliser sur les règles de stationnement.	Martin PETIT	Nb parkings gratuits maintenus	5	5	Mesure budgétairement soutenable
Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité	O.4.2 Aire d'accueil motorhomes	Analyser et réaliser la création d'une aire d'accueil pour motorhomes.	Martin PETIT	Aire créée (oui/non)	Travaux en cours	Ouverture aire	Sous réserve subsides tourisme et foncier disponible
Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité	O.4.3 Réseau points-nœuds cycliste et pédestre	Développer et promouvoir les réseaux cyclistes et pédestres (ex. points-nœuds).	Martin PETIT	Km de réseaux créés ou balisés	20	40	En lien avec GAL, Province et intercommunalité
Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité	O.4.4 Balades thématiques	Organiser et promouvoir des balades thématiques dans la localité (patrimoine, nature, folklore).	Martin PETIT	Nb balades/an	6	10	Dépend de la participation des associations locales

Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité	O.4.5 Soutien à l'agriculture locale	Encourager les agriculteurs à développer des partenariats circuits courts, gestion durable, et participation aux événements locaux.	Martin PETIT	Nb exploitations partenaires	10	20	Soutien via GAL et Province
Axe 4 – Développement économique, tourisme et ruralité	O.4.6 Valorisation de la ruralité	Organiser des événements autour de la ruralité (fête agricole, marchés de terroir) et mettre en réseau producteurs et habitants.	Martin PETIT	Nb événements/an	3	6	En collaboration avec syndicats agricoles et GAL

Axe 5 – Être une commune qui gère ses finances avec rigueur, transparence et responsabilité

Cet axe vise à assurer une gestion financière saine, transparente et efficiente, garantissant l'équilibre budgétaire et la maîtrise de l'endettement. Il s'appuie sur l'optimisation des ressources, la recherche de financements externes et une allocation équitable des moyens, au service de l'intérêt général.

Axe	Objectif	Descriptif	Porteur de projet	Indicateur	A+3	A+6	Commentaire
Axe 5 – Finances	O.5.1 Assurer une gestion budgétaire saine	Maintenir l'équilibre budgétaire annuel tout en respectant les obligations légales	Eddy DEMONCEAU	Résultat global ordinaire (équilibre)	Équilibre confirmé	Équilibre structurel garanti	Dépend des recettes fiscales et transferts régionaux. Fragile vu réformes annoncées
Axe 5 – Finances	O.5.2 Optimiser la recherche de subsides/partenariats	Désigner un référent subsides, associer dès le départ la future cellule marchés publics et le service finances à rechercher un partenaire privé lorsque le subside ne couvre pas tout, et assurer un suivi budgétaire et administratif strict jusqu'au paiement final du subside	Eddy DEMONCEAU	Personne désignée/impulsions subsides données	désignés, 6 mémos "susbides"	12 mémos	Recherches de subsides et envoi des informations = mémo (Travailler avec UVCW, VanDen Broele.
Axe 5 – Finances	O.5.3 Suivre et maîtriser l'endettement communal	Maintenir le ratio d'endettement sous un seuil soutenable	Eddy DEMONCEAU	Ratio dette/recettes ordinaires	≤100%	≤100%	Suivi semestriel avec DF
Axe 5 – Finances	O.5.4 Renforcer la transparence budgétaire	Publier des synthèses budgétaires accessibles aux	Eddy DEMONCEAU	Nb publications/an	3	6	dans le cadre du budget

		citoyens (bulletin communal, site web)					
Axe 5 – Finances	O.5.5 Assurer l'efficiency des services	Développer un suivi analytique des coûts et économies par service	Eddy DEMONCEAU	Nb services dotés d'un suivi analytique	6	Tous services	Collaboration avec la CRAC envisageable
Axe 5 – Finances	O.5.6 Revoir les subsides aux associations locales	Adapter le système de subsides aux associations locales pour le rendre plus équitable, transparent et proportionnel aux activités effectivement réalisée	Eddy DEMONCEAU	Nouveau règlement voté	voté	appliqué	Flux administratif à planifier